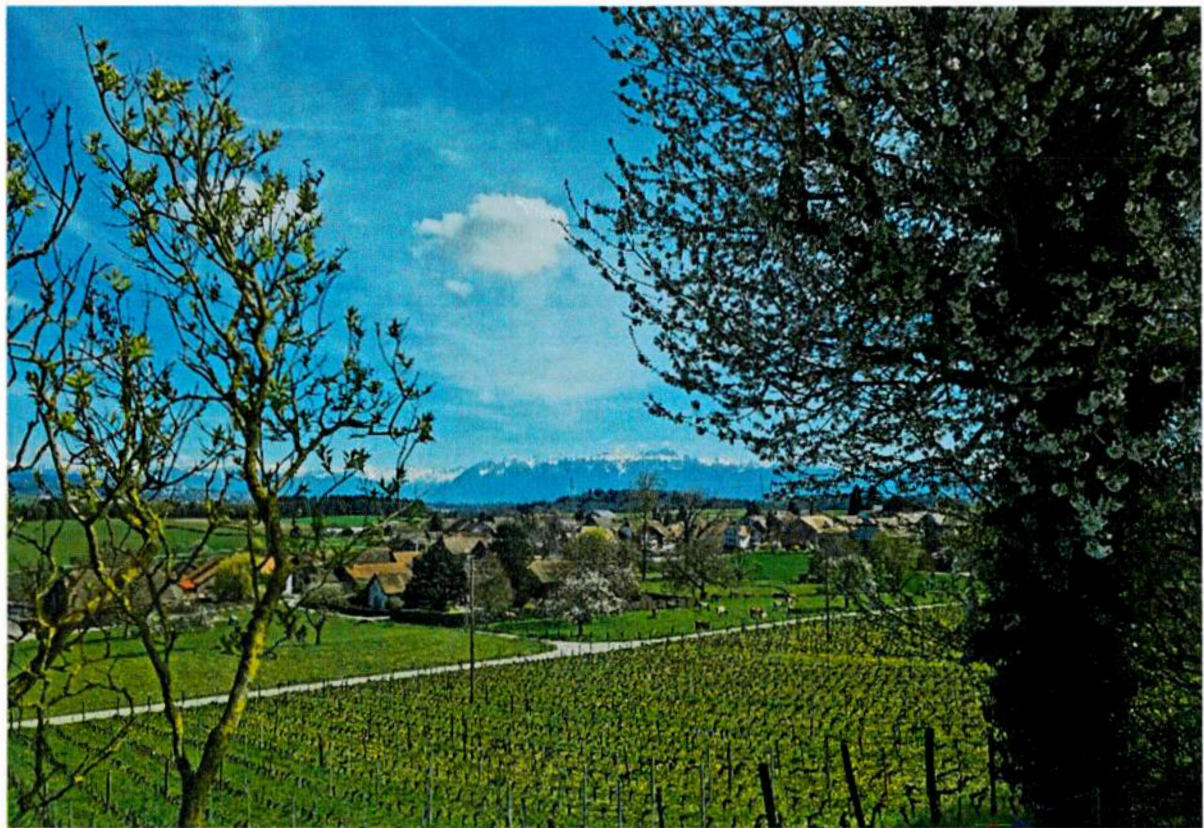


# **Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil général Exercice 2021**

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Conformément aux dispositions

- ✓ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2013) ;
- ✓ du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2006) ;
- ✓ du règlement du Conseil Général du 18 août 2014.

La Municipalité d'Aclens remet à votre approbation le rapport sur la gestion durant l'année 2021 ainsi que les comptes communaux au 31 décembre 2021.



## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
Billet de la Syndique .....	3
Municipalité .....	4
Conseil général .....	6
Administration générale .....	7
Police.....	8
Finances.....	8
Eglise.....	9
Ecoles .....	9
Forêts .....	10
Routes .....	11
Assainissement du bruit routier et zone 30 .....	13
Service du feu.....	13
Eclairage public.....	14
Déchets .....	14
Bibliothèque et boîte à lire.....	15
Bâtiments.....	16
Urbanisme.....	19
Police des constructions .....	20
Domaine, parcs et cimetièrè .....	20
Voirie.....	20
SEVA .....	24
SIVA.....	28
ORPC .....	28
Fontaines .....	29
Eau potable .....	30
Eaux claires et eaux usées.....	31
Social .....	31
Conclusions .....	32

## BILLET DE LA SYNDIQUE

Ce rapport de gestion présente l'organisation et les principales activités de l'année 2021 qui se sont déroulées dans les différents dicastères.

Au même titre que l'exercice précédent, l'année 2021 a été marquée par l'impact de la pandémie. Mais la Municipalité s'est mobilisée pour franchir du mieux possible le cap de cette crise sanitaire. Nous nous sommes adaptés, avons agi avec prudence tout en faisant preuve de réactivité au gré des différents assauts et vagues successives. Notre motivation à avancer sur les projets en cours et les nouveaux défis ne s'en est pas trouvée diminuée.

Plusieurs événements ont marqué 2021 qui fût une année de changements et d'aboutissements.

En effet, des élections ont eu lieu au mois de mars et ont marqué le paysage politique dans l'ensemble des Communes vaudoises. Nous vous remercions pour la confiance renouvelée aux membres de la Municipalité déjà en place et pour l'avoir accordée à M. Vincent Dornier qui nous a rejoint officiellement au 1<sup>er</sup> juillet.

Ensuite, au travers des divers chantiers qui ont aboutis comme le nouveau Casino, la réfection des conduites de la Coulaz ou la 1<sup>ère</sup> partie de la rénovation de la salle polyvalente, la volonté de maintenir des infrastructures saines et de les faire évoluer dans le respect de notre environnement et du village a été mise en avant. Elle reflète également l'engagement et la motivation de la Municipalité à maintenir le cadre de vie agréable dont nous pouvons tous bénéficier à Aclens.

Il me reste encore à remercier les nombreuses personnes et l'équipe du personnel communal qui contribuent de près ou de loin à la vie et au bien-être notre village et de l'ensemble du territoire communal.

Sylvie Ciana, Syndique

# MUNICIPALITÉ

## ORGANISATION

En cette année électorale de changement de législature, diverses modifications sont intervenues au 1<sup>er</sup> juillet 2021:

- **Sylvie CIANA, Syndique**  
Jusqu'au 30.06.2021: Administration, bâtiments communaux, finances, écoles, parascolaire, police, déléguée SEVA-SIVA, membre du comité de direction (Codir) de l'ASIME, déléguée ARCAM, Tourisme;
- Dès le 01.07.2021 : Administration, écoles, parascolaire, police, membre du comité de direction (Codir) de l'ASIME, membre du Codir de l'ARASMAC, déléguée ARCAM, Tourisme ; déléguée pour la fanfare;
  
- **Fabrice Dunand, Vice-Syndic**  
Jusqu'au 30.06.2021 : Eau potable, eaux claires, eaux usées, ORPC, éclairage public, bornes hydrantes, collecteurs, grilles, délégué au conseil intercommunal de l'AIEV;
  
- **Vincent Dornier, Vice-Syndic**  
Dès le 01.07.2021 : Finances, eau potable, eaux claires et eaux usées, bornes hydrantes, délégué au conseil intercommunal de l'AIEV ; délégué SEVA-SIVA, délégué ASIME et ARASMAC ;
  
- **Dani D'Ascoli, Municipal**  
Jusqu'au 30.06.2021: Services industriels, télécom, service du feu, routes, signalisation, membre du Codir du SIS Morget et délégué municipal pour la fanfare;  
Dès le 01.07.2021: Services industriels, télécom, service du feu, routes, signalisation, membre du Codir du SIS Morget, ORPC, éclairage public, collecteurs, grilles, fontaines;
  
- **Martin Jaquet, Municipal**  
Jusqu'au 30.06.2021: Urbanisme, police des constructions, voirie, délégué SIS Morget, membre du Codir SEVA-SIVA ;  
Dès le 01.07.2021: Urbanisme, police des constructions, voirie, délégué SIS Morget, membre du Codir SEVA-SIVA ;
  
- **Thierry Cornet, Municipal**  
Jusqu'au 30.06.2021: Déchetterie, social, cultes, forêts, domaines et parcs, cimetièrre, assurances, délégué ASIME et ARASMAC ;  
Dès le 01.07.2021: Déchetterie, bâtiments communaux, cultes, forêts, domaines et parcs, cimetièrre, assurances ;

## SEANCES DE MUNICIPALITÉ

44 séances de Municipalité ont eu lieu, les lundis soir à 18 h 15.

Peu de personnes ou sociétés ont été reçues en séance au vu de la situation, nous avons privilégiés les réunions en petits comités, masqués et en fonction des urgences et demandes particulières à traiter. Une rencontre intermunicipalités a à nouveau pu être organisée avec Romanel-s-Morges et Bremblens en fin d'année, ce qui nous a permis de discuter et échanger à propos des différents dossiers communs.

Les heures de vacation de chacun sont stables par rapport aux années précédentes.

## PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil Général s'est réuni à 3 reprises durant l'année 2021 et s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

- Rapport de gestion et comptes 2020;
- Préavis 02-2021 concernant le règlement du cimetière ;
- Préavis 03-2021 concernant les travaux d'assainissement de l'étang de la Perrause ;
- Préavis 04-2021 concernant la demande de crédit de construction pour le bouclage du réseau d'eau potable et le remplacement des conduites – rue de la Coulaz – ruelle du Casino ;
- Préavis 05-2021 concernant les autorisations générales pour la législature 2021-2026;
- Préavis 06-2021 relatif au taux d'imposition 2022 ;
- Préavis 07-2021 concernant le budget 2022 ;
- Préavis 08-2021 relatif à la fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 ;
- Préavis 09-2021 concernant la révision de la rétribution des traitements et indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité, du Président, du secrétaire et des commissions du Conseil Général, pour la législature 2021-2026

## COMMISSION MUNICIPALE

La commission de naturalisation est composée de Mme Paulette Vez, de Mme Sybil Sygrove, de M. Emmanuel Ciana et de M. Thierry Cornet. Une audition en vue de l'obtention de la naturalisation a eu lieu en 2021. La commission s'est réunie donc une fois en 2021.

## CONSEIL GÉNÉRAL

### BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL (LÉGISLATURE 2021 – 2026)

Président	Emmanuel Ciana
Vice-président	Patrice Hauswirth
Secrétaire	Maryline Riedo
Scrutateurs	Cécile Cornet Hugues Favey
Scrutateurs suppléants	Françoise Genillod Carole Ricbourg

### COMMISSIONS DE SURVEILLANCE (LÉGISLATURE 2021 – 2026)

Commission des finances		Commission de gestion	
Jean-Louis Favre	Président	Clara Zejgman	Membre
Norbert Wüthrich	Membre	Brigitte Meyer	Membre
Lisette Favre	Membre	Evelyne Schach	Membre
Hugues Favey	Membre	Carole Ricbourg	Suppléante
Jeanne-Elise Lequint	Membre		
Eric Bally	Suppléant		

### COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS

Jean-Louis Favre	Membre
Hugues Favey	Membre
Gilbert Métrailler	Membre
Cécile Cornet	Suppléante

### COMMISSION D'URBANISME

Olivier Raschèr	Membre
Isabelle Hauswirth	Membre
Cécile Cornet	Membre
Gilbert Métrailler	Suppléant

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PERSONNEL COMMUNAL

Après 10 ans d'activité au sein de l'administration communale, Mme Sylvie Faessler a souhaité prendre un nouvel envol et a cédé sa place de boursière communale à M. Christophe Péclard qui nous a rejoint au 1<sup>er</sup> mai 2021. Mme Patricia Porchet, secrétaire adjointe a cessé son activité pour le compte de la commune d'Aclens le 31 mai 2021. Le personnel communal se compose dorénavant comme suit :

- Greffe municipal : Mme Maryline Riedo (80%),
- Bourse communale : M. Christophe Péclard (50%) ;
- Contrôle des habitants – Bureau des étrangers et répondante pour la naturalisation : Mme Catherine Gander (40%) ;
- Employé communal titulaire : M. Jonathan Dupuis (100%) ;
- Employés communaux auxiliaires : MM. Roger Monnet et Thierry Schach

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site de la commune [www.aclens.ch](http://www.aclens.ch) est mis à jour régulièrement par le personnel communal. Le planning d'occupation de la grande salle reste l'objet consulté très régulièrement ainsi que les différents règlements mis à disposition sur ce site.

## ARCHIVES

Maintenant que le système des archives est en place, un suivi régulier est fait. A ce titre, les archivistes sont intervenus 3 fois durant l'année.

## MANIFESTATIONS

2021 aura été une année bien particulière. Diverses manifestations ont pu avoir lieu, mais sous le couvert de dispositions sanitaires particulières et exceptionnelles.

La fanfare a su s'adapter et démontrer l'étendue de leur créativité, de leur motivation et de leur engagement en amenant la musique dans les rues de notre village et au plus proche des habitants.

L'équipe des Z'Amis du Fournil a réussi à organiser une belle fête du 1<sup>er</sup> Août à laquelle de nombreux citoyens, heureux de pouvoir se retrouver à nouveau, ont répondu nombreux à l'appel.

Le vide-grenier a également pu se tenir dans la Rue du Village sous un soleil radieux de septembre.

En fin d'année, le repas des aînés a été organisé sous le signe de la prudence et du respect de nos citoyens dans le cadre de la salle polyvalente récemment

renovée. La fanfare y est venue en grand comité pour renouer avec un public tout acquis à leur musique et heureux de pouvoir profiter à nouveau d'écouter leurs mélodies.

## CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune d'Aclens compte 525 habitants.

Durant l'année, 29 arrivées et 55 départs ont été enregistrés.

2 personnes nous ont malheureusement quittés.

10 naissances ont eu lieu en 2021.

6 changements de domicile dans la commune.

5 citoyens ont obtenu la naturalisation suisse.

## POLICE

La collaboration avec les Agents de Sécurité Publique (ASP) de Préverenges est toujours présente.

En cas de nécessité, nous pouvons compter sur la gendarmerie qui reste également un soutien et peut intervenir rapidement lors d'incidents sur le territoire communal.

## FINANCES

Fin 2020, dans un contexte fortement marqué par l'incertitude sur les retombées négatives de la pandémie, le budget avait été réalisé avec une très grande prudence. La Municipalité avait anticipé des revenus fiscaux en forte baisse, et avait également adapté le budget des charges en conséquence. Finalement, les comptes 2021 montrent un autre visage qu'attendu, et sont assez proches des années passées. En effet, nous avons bouclé 2021 sur un résultat positif de CHF 69'957.32, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 170'995.-

La marge d'autofinancement est un indicateur déterminant de la santé financière d'une commune, et précisément de sa capacité à investir. Fin 2021, celle de notre commune s'élève à CHF 677'364.-, ce qui est satisfaisant.

En 2021, première année de la nouvelle législature, le plafond d'endettement de la commune a été voté par le Conseil général, à hauteur de CHF 8'500'000.-. Ceci rend possible la réalisation de plusieurs investissements importants durant la législature. La bonne marge d'autofinancement de 2021 confirme le bien-fondé du calcul du plafond d'endettement.

L'endettement brut par habitant s'élève à CHF 6'481.- /habitant, contre CHF 5'772.- à fin 2020, CHF 950.- en 2019 et CHF 2'760.- en 2018. Ceci s'explique par les montants empruntés dans le cadre notamment de la réfection de la grande salle.

Il faut noter que les avoirs en compte de la commune sont assez élevés, et que nous sommes touchés depuis 2021 par la facturation d'intérêts négatifs. De ce fait, nous allons porter une attention particulière à notre politique de financement d'une part, et à la répartition de nos avoirs en compte auprès des différents instituts bancaires d'autre part.

## EGLISE



Nous faisons partie de la paroisse protestante de Lonay - Préverenges - Vullierens réunissant 8 villages. Nous avons 3 pasteurs qui officient à Aclens tout au long de l'année dans notre église. Mesdames Ira Jaillet, Corinne Méan et Claudine Masson Neal.

Une année un peu spéciale pour les réunions œcuméniques qui ont, toujours été perturbées par la pandémie. Presque toutes se sont faites par internet, y compris les différentes cérémonies de Noël par volonté du Conseil synodal.

## ECOLES

Le nombre d'enfants à Aclens inscrits de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> Harmos était de 44 pour l'année scolaire 2021-2022. On observe une augmentation de presque 40% du nombre d'enfants par rapport à l'année précédente.

L'Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs (ASIME), regroupant les Communes de : Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Morges, Romanel-s-Morges, Tolochenaz, Vufflens-le-Château et Vullierens, s'occupe de gérer et de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire pour les degrés primaires et secondaires des enfants domiciliés sur le territoire des Communes associées.

Le rythme de la vie scolaire a été fortement impacté par la crise sanitaire ce qui a été visible notamment au travers de la gestion des camps, d'une réorganisation et de capacités d'adaptation conséquentes. Mais grâce à l'excellente collaboration entre les directions scolaires, les enseignants, la direction de l'ASIME et de tous les autres acteurs (moniteurs, élèves, parents), les enfants ont pu bénéficier

malgré tout de journées aménagées dans un 1<sup>er</sup> temps et de camps sous une forme adaptée pour la fin d'année 2021 au Centre Marcel Barbey (CMB).

## FORETS

Le début de l'année 2021 aura été marqué par le changement de garde-forestier en charge des forêts communales.

En effet, à la suite de la fusion de la commune de Hautemorges, une réorganisation territoriale fut nécessaire. Le groupement forestier du Veyron ainsi que le groupement forestier d'Apples dont faisait partie Aclens fusionnent au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour former le groupement forestier Veyron-Léman. Le garde-forestier Yann Bornand reprend la gestion des forêts communales.

L'année 2021 commença par un hiver doux et humide et comme chaque année, le service forestier redouta les périodes de sécheresse du printemps et de l'été. Mais cette année la météo fut du côté de la forêt avec un printemps froid et de fortes pluies en été, arrosant copieusement les forêts de la région. La météo permit une forte régression des attaques de bostryches et un faible dépérissement de la forêt fut constaté.



### Volume de bois exploité

**130 m<sup>3</sup>**

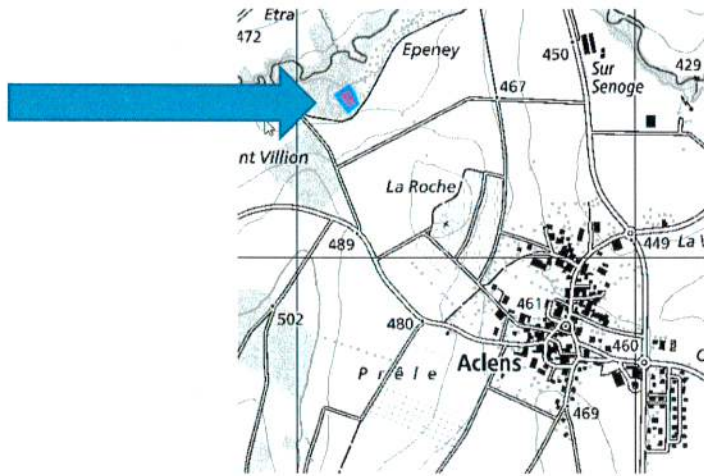
Le printemps 2021 fut marqué par une ascension spectaculaire du prix du bois dans la construction. Cette hausse provient d'une forte demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Malheureusement, l'augmentation de prix ne se répercuta que partiellement durant l'automne sur les propriétaires de forêt avec peu d'incidence pour la commune, du fait que la quasi-totalité du bois est destinée aux habitants.

Une seule coupe de bois fût réalisée dans les forêts de la commune d'Aclens en 2021. De nombreux frênes partiellement secs ont été abattus au lieu-dit « en Bulle ». Ces arbres étaient atteints par un champignon (chalarose).

La seconde partie de la coupe sera réalisée en 2022. La surface sera replantée en chênes.



## Plan de situation des exploitations de bois 2021 (en violet)



Depuis 6 ans, en plus des stères vendus en bûches de 1 mètre, la commune propose du bois de feu livré par stère dans des big-bag ou en cageot, découpé en bûches de 33 cm. Au vu du succès de la vente, ce format est maintenu. Cependant, il est à noter que le bois de feu de la commune se fait de plus en plus rare, ce qui nous obligera, dans un avenir proche, à devoir acheter du bois à d'autres communes avoisinantes pour continuer à rendre ce service à la population.

Comme chaque année, la distribution des sapins de Noël a eu lieu à la mi-décembre. Nous avons distribué gratuitement 19 sapins.

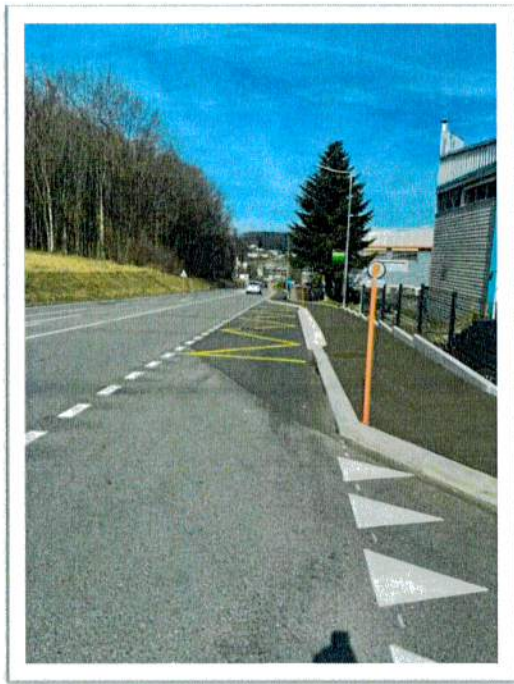
Tristement, le verre de l'amitié et la soupe aux pois n'ont pas pu être partagés...

## ROUTES

Bien que l'année 2021 fût à nouveau une année marquée par la pandémie, nous avons tout de même pu, en collaboration avec nos ingénieurs et entreprises, procéder aux travaux projetés sur nos routes.

Les travaux des deux arrêts de bus sur la RC 151 se sont terminés en fin 2021. Le canton nous a versé en 2022 les subsides promis de 50% du montant des travaux routiers.

Désormais, nous attendons de la part des MBC une situation de la fréquentation sur cette ligne. Cependant, au vu de la baisse de celles-ci durant la pandémie, il sera difficile de tirer un bilan sur cette ligne et nous devons attendre encore une année pour avoir des chiffres plus probants.



La Municipalité utilise son radar sympathique qui est régulièrement déplacé sur les routes de notre territoire communal (ZI du Coteau comprise). Ceci permet d'effectuer des contrôles aléatoires et de signaler à la gendarmerie les cas d'excès de vitesse trop fréquents. A ce jour, nous avons toujours des excès fréquents principalement sur la Route de Romanel (RC 77) et la ZI du Coteau.



Nous avons eu quelques discussions avec nos ingénieurs conseils en 2021 et le projet de la 2ème réfection de nos chemins communaux (AF) est prévue d'ici à l'automne 2022. Il vous sera présenté lors des prochains Conseils en 2022.



## ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER ET ZONE 30

A mi-2021, la Municipalité a démarré, avec le bureau Mosini & Cavesiel, une étude afin d'améliorer la circulation au sein du village. Ceci en réduisant la vitesse à 30 km/h et ainsi améliorer la sécurité et les nuisances sonores dues à l'augmentation du trafic depuis l'ouverture de la RC177.

Nous allons également profiter de ce projet pour assainir quelques zones qui sont touchées par des ornières et certains revêtements en mauvais états. De nouveaux tapis seront posés à différents endroits.

Le projet est en cours de négociation avec le canton. La traversée du village étant sur une route cantonale, ceci nous oblige de respecter certaines règles et les négociations sont à bout touchant avec le Canton. Le projet vous sera présenté au Conseil général courant 2022.

## SERVICE DU FEU

Le SIS MORGET, composé de 24 communes du district de Morges, représente une population de plus de 60'000 habitants et il est fort de 218 sapeurs-pompiers volontaires au 31.12.2021. Ce service est amené à intervenir en cas d'incendie, d'inondation, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutien sanitaire, etc. Il est composé de 6 Organes d'Intervention (OI) qui interviennent selon les missions qui leur sont dévolues.

Dans le rayon d'action du SIS Morget en 2021 il y a eu 342 interventions, soit 3'000 heures d'intervention toutes catégories confondues

Le SIS Morget est amené à déménager sa centrale d'intervention de Morges pour laisser place à la nouvelle gare routière. Le CODIR est actuellement en discussion avec les MBC pour reprendre leur bâtiment à Tolochenaz.

En 2021, notre organe Senoge-Arenaz (SENAR), composé des communes d'Aclens, Bremblens, Vullierens, du grand Echichens et Romanel-sur-Morges compte un effectif de 31 personnes, dont aucune nouvelle recrue. L'effectif reste assez stable depuis quelques années.

L'OI est tout de même intervenu à 32 reprises sur l'ensemble du territoire Senoge-Arenaz:

- 5 feux
- 5 éléments naturels
- 8 techniques (ascenseur)
- 14 alarmes automatiques

44% des interventions se font à Aclens, la réorganisation de l'OI Senar avec un local unique à Aclens est donc justifié.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (44%), le nombre d'intervenants pouvant se libérer le jour devient problématique. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif des intervenants dans le futur, comme l'engagement des employés communaux, ce qui a été fait pour la commune d'Aclens. M. Jonathan Dupuis est d'ailleurs actif au sein du SIS Morget depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2016, la Municipalité a remplacé toutes les têtes de nos lampadaires en version LED.

La totalité de notre éclairage public est maintenant de nouvelle génération avec un abaissement d'intensité de 50% entre 22.00 et 5.00 heures.

Ensuite du passage au LED sur l'entier des lampadaires et de l'abaissement de l'intensité, cela a permis de réduire de 2/3 la facture d'électricité.

Année	Coût
2021	3'358.80 CHF
2020	3'303.45 CHF
2019	3'506.80 CHF
2018	4'061.10 CHF
2017	5'912.00 CHF
2016	10'010.75 CHF
2015	8'577.15 CHF
2014	10'579.50 CHF
2013	10'461.55 CHF
2012	10'815.75 CHF

## DÉCHETS

Malgré des restrictions fédérales et cantonales toujours en vigueur cette année, la déchetterie a pu rester ouverte avec des aménagements de personnel. Merci à tous d'avoir joué le jeu.

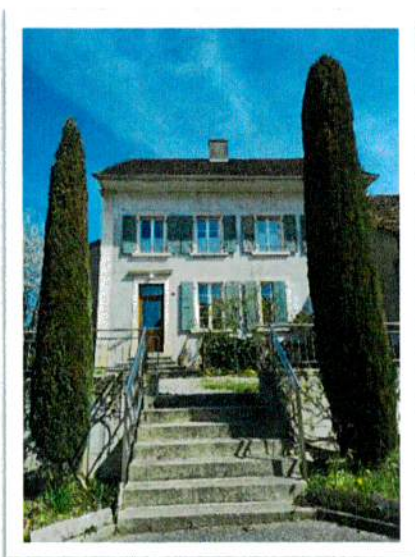
Comme chaque année, un effort a été consenti afin d'améliorer l'organisation et le tri à la déchetterie ainsi que l'optimisation des transports. La récolte du plastique à corps creux fonctionne toujours bien et sera reconduite en 2022.

La société Valorsa située à Penthaz, récolte les déchets pour 101 communes, dont Aclens. L'entreprise compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. Son Conseil d'administration a été renouvelé en 2020 et est composé de représentants de toutes les régions concernées. La commune d'Aclens possède 0.22% du capital-actions, montant défini en fonction du nombre d'habitants.

L'apéritif de fin d'année a pu être organisé à la déchetterie à la fin décembre pour tous les concitoyens, malgré un froid de canard, le verre de l'amitié a fait plaisir, comme un semblant de retour à une vie normale.

## BIBLIOTHÈQUE ET BOÎTE A LIRE

Le projet de bibliothèque à Aclens continue sur sa lancée et une belle équipe de personnes motivées s'est mise en place. Ce qui était un projet de bibliothèque communale au départ, voire intercommunale, a évolué en projet associatif. Les anciens locaux de l'école ont été mis à disposition des membres du comité en devenir de la Ruche du Livre. Nul doute qu'en 2022, la communauté pourra bénéficier d'un bel espace d'échanges et de partages. Un grand merci et bravo à tous les membres.



L'ancienne cabine téléphonique reconvertie en boîte à livres et mise en place depuis quatre ans environ, rencontre un vif succès. Mme Camilla Reymond, qui gère cette structure et que nous remercions pour cette initiative et son engagement, constate de nombreux et enrichissants échanges.

Malgré la robustesse de l'édifice la porte a dû être réparée. Nous tenons à la conserver comme un plus à la mise en place de la bibliothèque. Un entretien régulier est maintenu.

## BÂTIMENTS

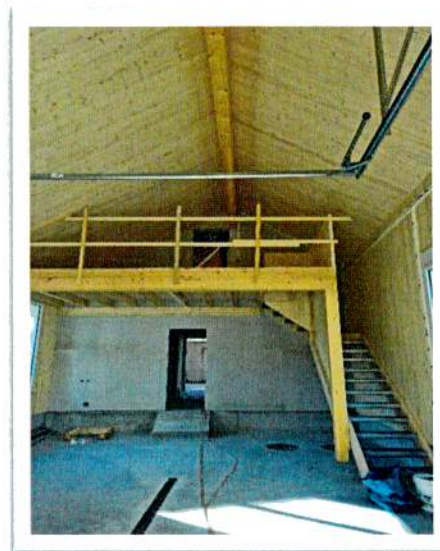
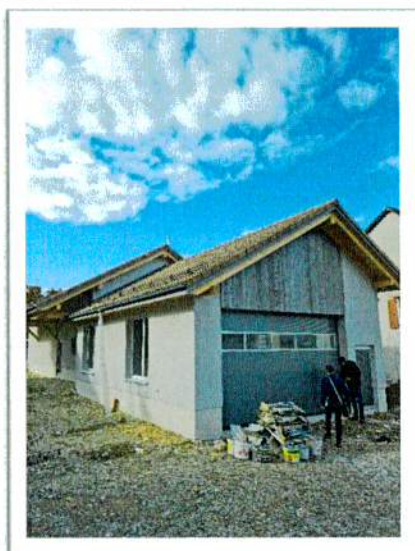
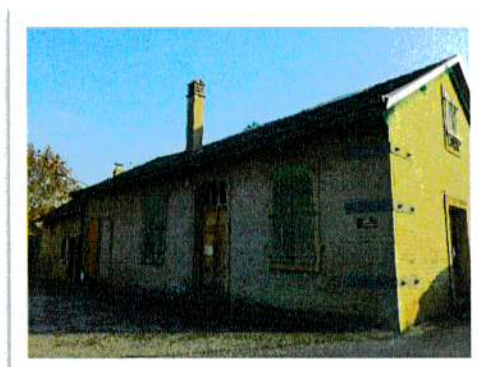
### AUBERGE COMMUNALE

Comme prévu au budget, l'entretien courant du bâtiment et des installations professionnelles a été effectué.

Les aubergistes en place depuis 2020, après une année difficile, ont su s'adapter aux exigences sanitaires. La commune a eu volonté de les soutenir dans la mesure du raisonnable, pour que perdure la vie de notre auberge.

### CASINO

La demande de crédit pour la réhabilitation et transformation de ce bâtiment ayant été acceptée le 27 octobre 2020, les travaux ont pu être entrepris en 2021. L'entreprise Farmwood a piloté les travaux et mené à bien la reconstruction de l'édifice. Les travaux se sont terminés et la voirie a pu être déménagée en fin d'année. Cette bâtisse, inaugurée le 30 mai 1926 pour la 1ère fois, sera officiellement inaugurée courant 2022 une 2ème fois, 96 ans plus tard.



## EGLISE

Mme Marguerite Epars a signifié la volonté, après 53 ans de service, de passer le témoin à Madame Cécile Cornet, déjà sa suppléante l'année passée. C'est avec émotion que nous la remercions d'avoir pris grand soin de notre église. Si bien qu'aucune autre intervention, hormis l'entretien courant, n'a eu besoin d'être faite.

Le chauffage est maintenu à 8-10°C durant les saisons froides afin de préserver nos infrastructures telles que l'orgue.

## BÂTIMENT DERRIÈRE L'ÉGLISE

Les entretiens courants ont été effectués comme les années précédentes.

Les travaux d'isolation des caves, qui ont été reportés déjà d'une année à cause de la situation sanitaire, ne seront exécutés que courant 2022.

## BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE ET FERME « MORAND »

Certains locaux, comme la salle dite « des travaux manuels » et « la cave » sont toujours loués à des tiers et les accès à la Ferme condamnés. Une occupation de la « salle de classe » a été proposée pour la future bibliothèque en voie de fin de création. Une solution pour la réhabilitation de ces bâtiments n'est pas encore trouvée à ce jour et reste à l'étude.

## FERME DE COMMUNE

Les travaux d'entretien courant ainsi que des changements d'appareils électroménagers ont eu lieu durant l'année. Certains rafraîchissements ont dû être effectués au gré des changements de locataires.



L'événement marquant de 2021 lié à notre bâtiment de la Ferme de Commune a été le changement d'exploitant de la boulangerie-épicerie du village. Madame et Monsieur Godineau ont remis le commerce à Monsieur Clément fin juin. Pour notre plus grande satisfaction l'office postal a pu être maintenu au village.



## FOUR COMMUNAL

L'entretien courant des installations du Four a été effectué.

Les Z'amis du Fournil, en faisant fonctionner notre four banal plusieurs fois par année, permettent également l'entretien et la préservation de celui-ci, nous les en remercions.

## MAISON ADAMINA

Le projet lié à la transformation de ce bâtiment reste en suspens.

## SALLE POLYVALENTE & TERRAIN MULTISPORTS

La Municipalité a continué de piloter la rénovation et l'assainissement de notre salle polyvalente suite au préavis voté en 2019. M. Yves Messerli, que nous avons mandaté pour mener à bien ce projet, a suivi les travaux qui nous ont permis de faire entrer ce bâtiment dans une nouvelle ère énergétique et respectueuse de notre environnement. La finalité des travaux arrive à terme pour l'ensemble du bâtiment, soit la salle polyvalente et le système de chauffage par pompe à chaleur, excepté les locaux du SIS Morget qui débiteront et seront finalisés la même année.

L'entretien courant des structures sportives de la grande salle et du terrain multisports a été réalisé.



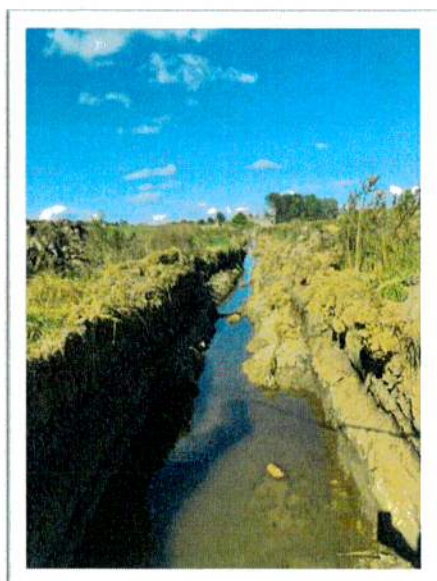
## URBANISME

Concernant la révision du PACom (Plan d'Aménagement Communal), l'enquête complémentaire n°1 a été effectuée du 26 mars 2021 au 24 avril 2021. Une opposition non recevable a été notifiée à la Municipalité. A l'été 2021, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) informe la Municipalité qu'une deuxième enquête complémentaire serait nécessaire. Les modifications ont été faites et validées par le Département et la mise à l'enquête a duré du 11 octobre au 9 novembre 2021. Une opposition non recevable a été notifiée à la Municipalité.

Les documents finaux ont donc été commandés au bureau d'urbanisme pour passer le préavis au Conseil général en début d'année 2022.

Pendant la durée de révision du PA, l'article 77 LATC autorise une commune à bloquer un projet qui ne serait pas en adéquation avec le futur PACom. La Municipalité a publié cet article dans la Feuille des avis officiels en 2017.

Le projet de renaturation de la Perrause a commencé à fin août. La mise en service est prévue pour le printemps 2022 et la remise en état de toutes les parcelles pour fin 2022.



## POLICE DES CONSTRUCTIONS

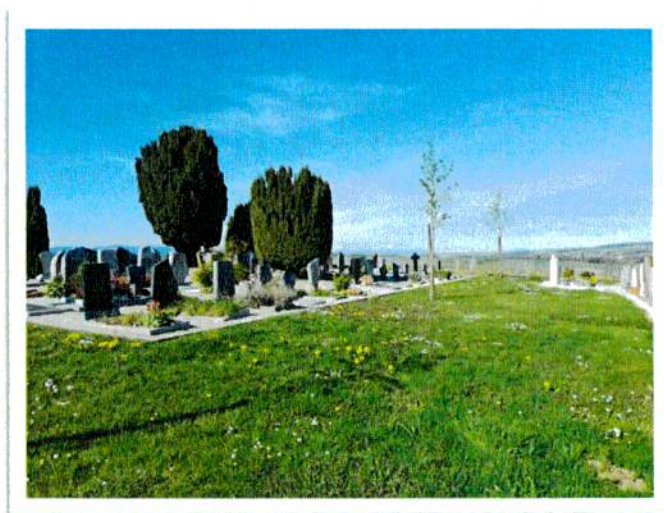
Les dossiers de mise à l'enquête doivent être conformes au PGA en vigueur ainsi qu'au PACom mis à l'enquête en 2019, ce qui complexifie les analyses de projets. Les articles les plus restrictifs de ces règlements doivent être respectés. Cela a aussi un coût supplémentaire pour les propriétaires.

Cette année, la Municipalité a été particulièrement sollicitée par de nombreux propriétaires pour des renseignements ou analyses de projets.

En 2021, la Municipalité a délivré 15 permis de construire, 6 autorisations municipales, 11 permis d'utiliser et 5 déclarations de conformité pour plaques professionnelles.

## DOMAINE, PARCS ET CIMETIÈRE

Les travaux d'entretien courants ont été fait dans le cimetière par l'employé communal.



## VOIRIE

L'entretien est effectué régulièrement et certains travaux sont confiés à des entreprises externes.

Des travaux urgents ont dû être organisés pour le curage du ruisseau au chemin Creux suite aux pluies que nous avons eu au mois de juin. Un tuyau en partie bouché par des racines a été remplacé.



Le déménagement dans nos nouveaux locaux de l'ancien Casino a été réalisé à mi-décembre dans les délais et aménagés de façon pratique et professionnelle. Le bâtiment et les aménagements ont été mis en service en décembre 2021.

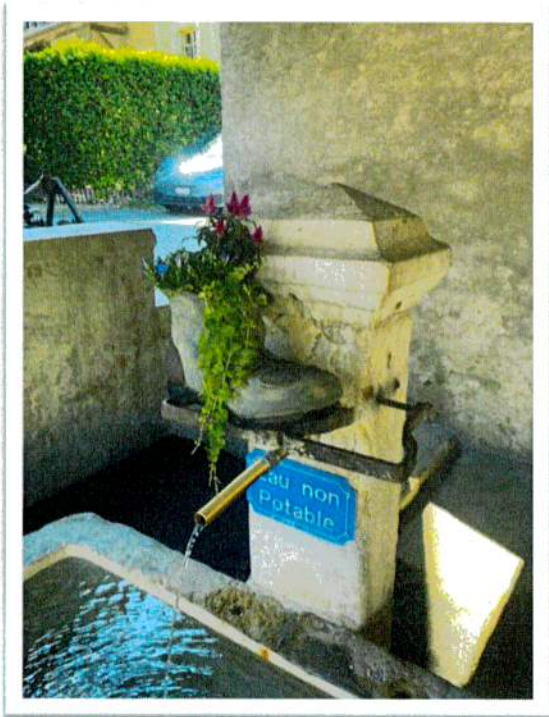




Quelques photos de réalisations en 2021



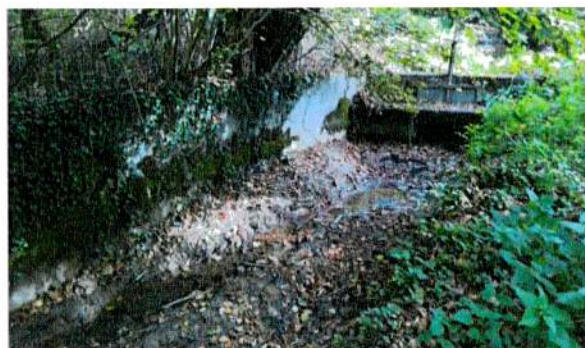
Remplacement de l'écusson du Canton de Vaud (en laiton), sur la fontaine du cimetière



## SEVA

Le comité de direction s'est rencontré à 8 reprises pour différentes séances. Des tournées de contrôle ont lieu régulièrement. L'entretien, tant au niveau des routes, de l'éclairage public, de la zone ferroviaire ou des espaces vert et forêt, est assuré par des mandataires et contrôlé par le SEVA.

Travaux sur la canal Bay du Moulin du Choc.  
Prise d'eau sur la Venoge, avant et après curage.



Début du canal, après la prise d'eau (avant et après)

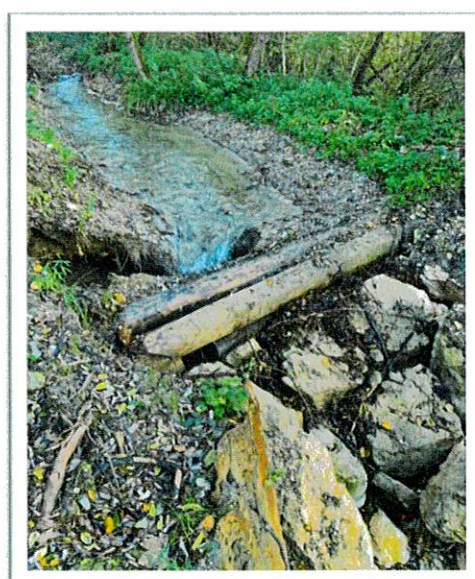
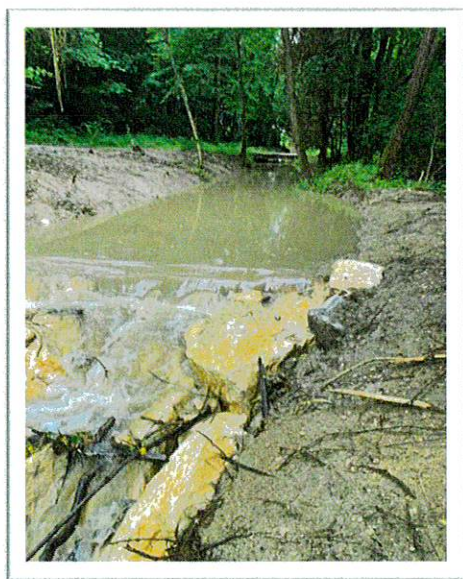


Après les voies CFF (avant/après)

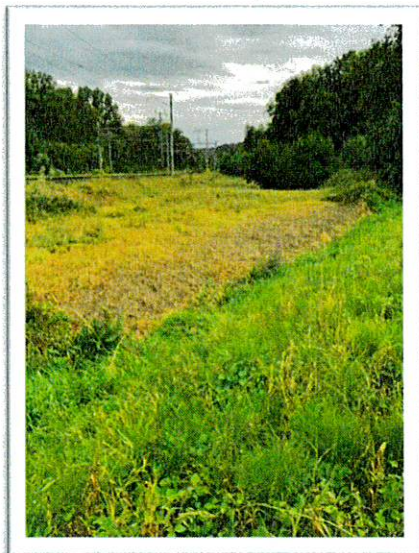


Fin provisoire du canal  
*(Nécessitera des travaux de déviation en 2022)*

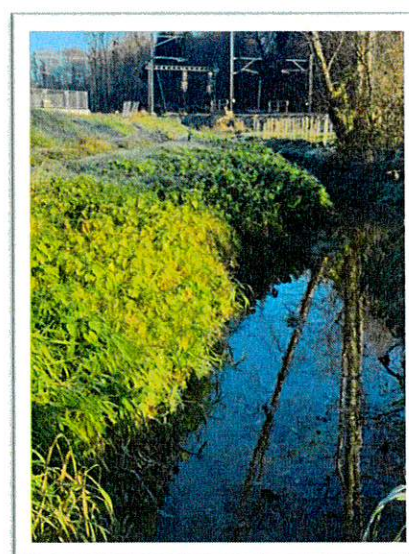
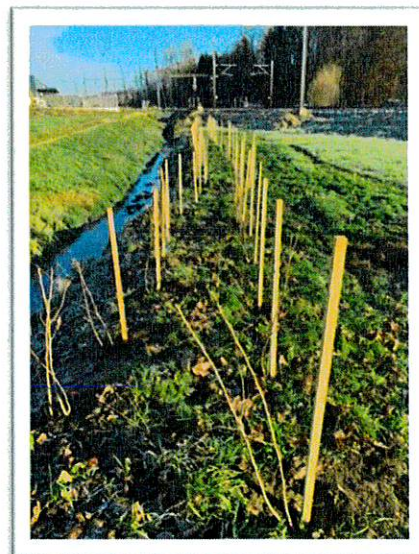
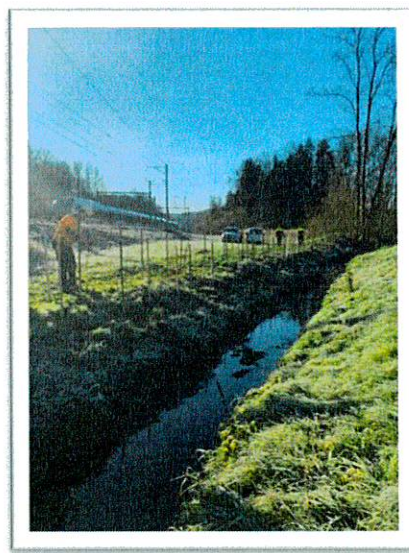
Effondrement du canal



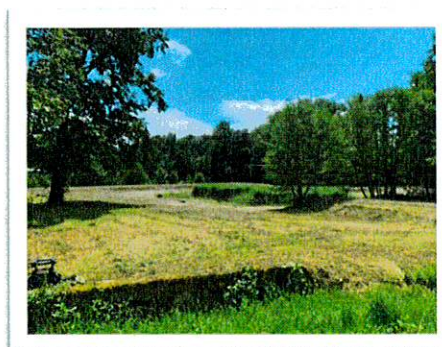
Fauche renouée du Japon



Plantation de noisetiers

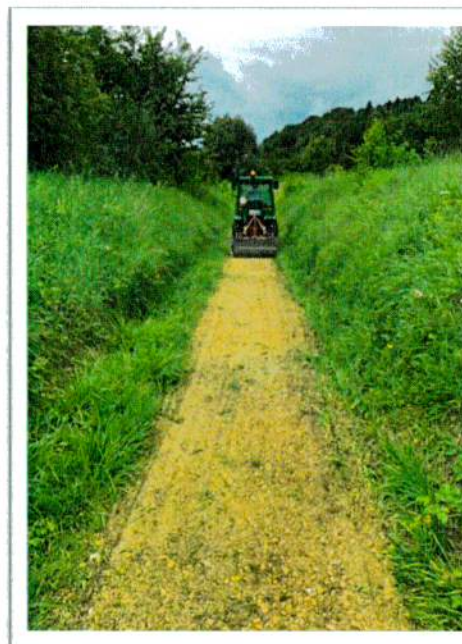
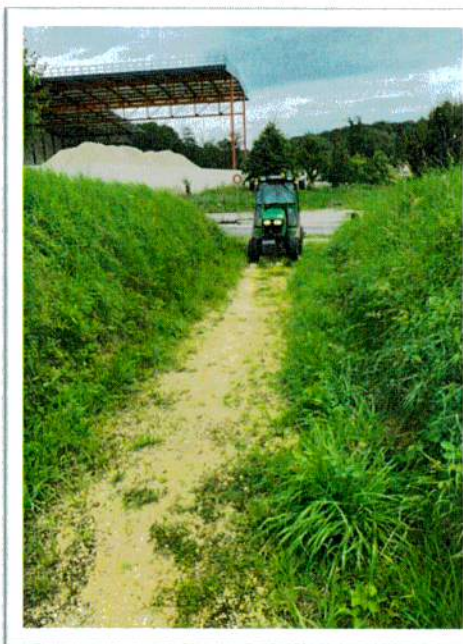


Curage de l'étang





Entretien chemin piétonnier



## SIVA

Le comité de direction s'est réuni à 7 reprises. Les sujets principaux traités ont été :

- Opposition au projet CFF visant à la création d'une entrée Nord à la Zone industrielle ;
- Financement des infrastructures ;
- Détermination sur les travaux du Comité de pilotage mis en place par l'état au sujet du développement futur du site logistique de la zone de la Plaine. Le besoin de réaliser de nouvelles installations ferroviaires pour répondre à l'évolution de la demande a été admis.

## ORPC

Nous avons eu un contrôle de la part du Canton sur notre abri de protection civile de la grande salle. Tout est en ordre, nous avons quelques petites remises en état comme le graissage, la peinture et les nettoyages des joints sur certaines portes mais rien de bien important. Les travaux ont été effectués courant 2021.

La capacité d'abri pour tous les habitants de la commune est garantie grâce aux places disponibles à la grande salle et dans les abris privés.

Notre abri est conforme pour être utilisé dans sa globalité en espérant que ce ne sera jamais le cas !!



## FONTAINES

La Municipalité a débuté une remise en état de nos quatre fontaines communales. Nous avons commencé par la fontaine du milieu et nous continuerons à rénover une fontaine par année sur les 4 prochaines années. Les montants des rénovations vous seront présentés lors des prochains budgets 2022-2023-2024.

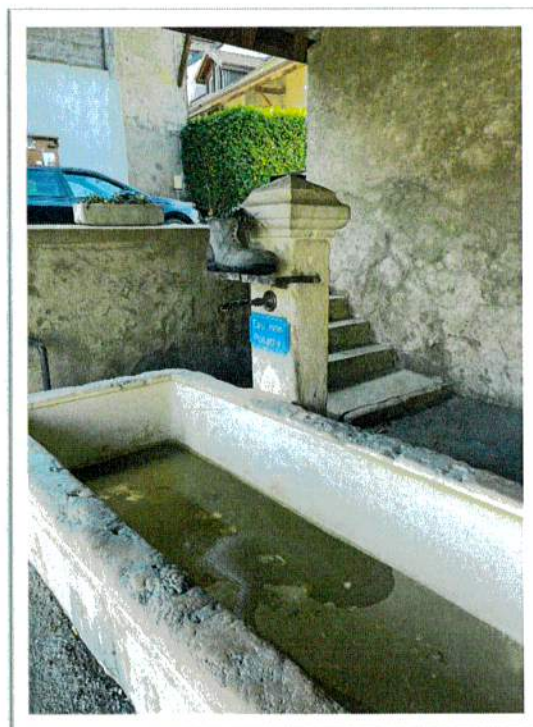
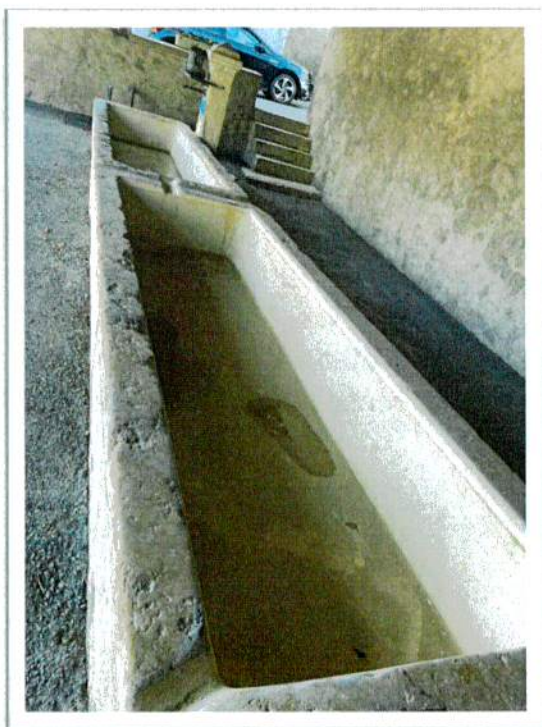
Afin de simplifier les travaux, toutes les charpentes seront traitées en un bloc en 2022.

Le but n'étant pas de refaire complètement les fontaines mais plutôt de leur redonner une jeunesse tout en les laissant dans leurs aspects d'origine.

La partie la plus délicate et importante du projet est d'étanchéifier les vasques qui ont des fissures dues à l'infiltration de l'eau dans la pierre. La Municipalité a confié ce travail à l'entreprise Biollay bien connue dans le canton, pour étanchéifier les réservoirs d'eau potable.

De plus, l'entreprise Salm et une petite entreprise de génie civile remettront en état les arrivées d'eau (chèvre et pilier).

Les toitures n'auront, elles, qu'un nettoyage complet et un traitement en profondeur par injections contre le capricorne, les lyctus et les vrillettes. La Municipalité a confié ce travail à la société Paraxil pour courant 2022.



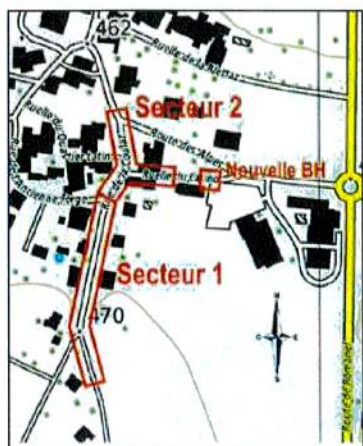
## EAU POTABLE

Aclens dispose de deux sources d'approvisionnement en eau potable :

- Le réservoir d'Aclens est approvisionné en eau de source du pied du Jura. Cette eau provient d'un captage aux Bougeries, sur la commune de Hautemorges (Apples). La commune d'Aclens dispose d'un droit d'eau de 60 litres par minute acheté à la commune de Bremblens il y a plus d'un siècle. Notre commune est responsable d'entretenir l'entier du réseau de distribution du village, notre réservoir, ainsi que la conduite depuis le réservoir de Bremblens.
- La zone industrielle est essentiellement approvisionnée par l'eau du lac Léman, car une concession a été attribuée au Service de l'eau de la ville de Lausanne, qui est également responsable de l'entretien de cette partie du réseau. En cas de manque d'eau au village pour quelque raison que ce soit, ce-dernier peut être approvisionné par l'eau de Lausanne, grâce à une vanne qui interconnecte les réseaux.

Concernant l'approvisionnement du village par l'eau des Bougeries, des discussions ont lieu sous l'égide du Canton depuis une vingtaine d'années. En effet, l'ensemble des infrastructures entre la source et les réservoirs sont vétustes. Les rénovations qui ont eu lieu ces dernières années, ainsi que les réparations ponctuelles, permettent de retarder l'échéance, mais ces ouvrages sont en fin de vie. Jusqu'à maintenant, aucun compromis satisfaisant pour toutes les parties impliquées, n'a pu être trouvé. Cependant, la situation évolue et de nouvelles pistes de réflexion existent. Un nouveau processus de discussions avec les communes avoisinantes et l'office cantonal de la consommation (OFCO) a vu le jour durant le deuxième semestre 2021. La commune d'Aclens a également mandaté un bureau d'ingénieurs pour l'étude des solutions techniques potentielles et la refonte de son plan directeur pour la distribution de l'eau (PDDE).

Au cours de cette année, le vote du préavis 04/2021 par le Conseil général a permis de remplacer les conduites de distribution d'eau potable rue de la Coulaz et ruelle du Casino, de réaliser un bouclage du réseau et d'installer une nouvelle borne hydrante pour la défense incendie. Il faut noter l'excellent déroulement du chantier, réalisé par des entreprises du village, à la satisfaction des riverains qui ont eux aussi apporté leur pierre à l'édifice avec des renseignements avisés sur les réseaux existants.



## EAUX CLAIRES ET EAUX USEES

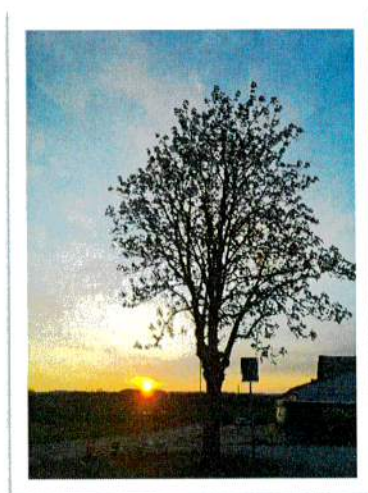
La commune entretient son réseau de conduites des eaux claires et des eaux usées. Ces dernières sont acheminées à la STEP intercommunale située sur la commune de Bremblens, dans la zone du Moulin du Choc. Aclens fait partie de l'Association Intercommunale des Eaux Usées de Vufflens et environs, qui gère la STEP.

Les inspections et curages préventifs des conduites d'eaux claires et eaux usées de notre commune sont planifiés pour la période 2016-2036. En 2021, ce sont des conduites d'eaux claires qui ont fait l'objet de contrôles par caméras. Sur la base des résultats, des curages correctifs ont été effectués.

Le chemisage de la conduite d'eaux usées sous la route du village, correspondant au préavis 4-2020, a été réalisé en septembre 2021.

## SOCIAL

Pour toutes les actions touchant le domaine de l'action sociale au sein de notre commune, c'est à l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) que revient la tâche de s'en occuper. Le territoire est vaste et couvre 56 communes avec 86'038 habitants de notre région. Les différents services sont répartis sur 4 sites à Morges et Cossonay : l'Accueil Familial de Jour (AFJ), le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA), le Centre Social Régional (CSR), les Assurances Sociales (AAS) et le Centre Régional de Décision (CRD). Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.arasmac.ch](http://www.arasmac.ch).



## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité d'Aclens vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

### LE CONSEIL GENERAL D'ACLENS

- vu le rapport de gestion 2021;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- ouï le rapport de la commission de gestion chargée de son étude ;

#### DECIDE:

- 1. d'adopter le présent rapport tel que présenté ;**
- 2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 avril 2022.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Sylvie Ciana



La Secrétaire



Maryline Riedo